

PLAN D'EXTENSION PARTIEL

"CLARENJAUX" "CRÉT MORTEY"

"LE RUFFINEL"

Approuvé par la Municipalité de MONTREUX dans sa séance du 5.12.1981.

Le président: [Signature]

Le secrétaire: [Signature]

Adopté par le CONSEIL COMMUNAL dans sa séance du 30.8.1982.

Le président: [Signature]

Le secrétaire: [Signature]

Approuvé par le CONSEIL D'ETAT du canton de VAUD dans sa séance du 11.11.1983.

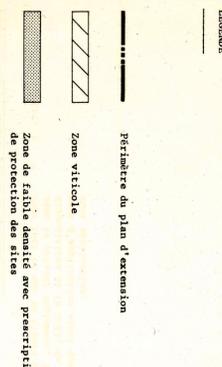
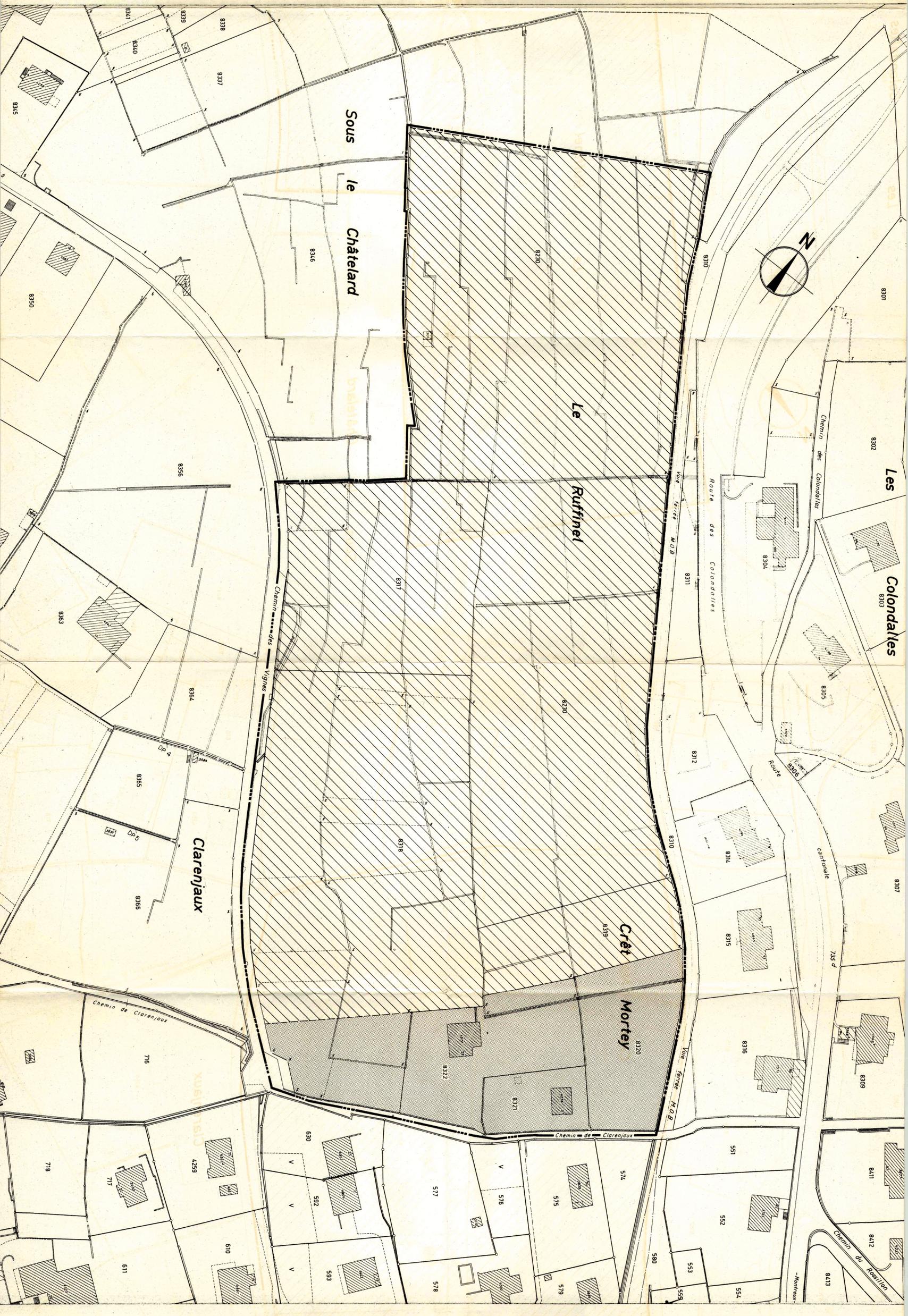
L'ATTESTE: [Signature]

Le chancelier: [Signature]

ECHELLE	DOSSIER	PLAN N°	DATE	COORDONNÉES	ISSUE
1:500	U 110	02	10.8.1981	44300 33700	1/8

LISTE DES PROPRIETAIRES

Parcelles Nos :	Propriétaires
8239	VUICHODIN, 3 filles de René, coh.
8217	DIEDERIGNS Walter
8218	CHIBERT Marcel
8219	COCHARD Clément
8220	COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER MONTREUX-ORBEZ/CLAND
8221	SHYVOUX Jean-Pierre
8222	COU Pierre-Archieve



REGLEMENT SPECIAL

Chapitre I - Zone viticole

Art. 1 - Cette zone est destinée à l'exploitation des vignes en dépitant par une surface de 6 m<sup>2</sup> au maximum.

Chapitre II - Zone de faible densité avec prescription de protection des sites

Art. 2 - Cette zone est régie selon les dispositions du règlement communal sur le plan d'extension du 15 décembre 1972 (829).

Chapitre III - Prescriptions complémentaires

Art. 3 - Pour tout ce qui ne figure pas dans le présent règlement, les dispositions de la LOU, de son règlement d'application ainsi que le RRE sont applicables.